

## **Conseil d'école du lundi 22 mars 2022 reporté le lundi 25 avril 2022**

### **- Présents:**

- Mme Lucas, directrice
- Mmes Cordier, Fouchier, Joris, Kerneis, Magnone, Darzel, Gouello, Seconda enseignantes.
- M Moëlle, enseignant
- Mme Marette, adjointe aux affaires scolaires
- Mmes Ollivier, Bournier, Maltaverne du Guiny, Leroy, Moréac, Guégan, Oges, Le Gal (RPE)

### **- Absents excusés :**

- Mme Arrault (Inspectrice de l'Education Nationale)
- M Duval (Maire de Languidic)
- Mme Le Lagadec (CE bil), Mme Schaffer (CP-CE bil), Mme Manuel (GS-CP)
- Mme Dengeval (Maitre E du RASED),
- Mmes Bechennec, Nicolas (RPE)
- Mmes Lotrian, Thomas, Le Brun et Hellec (ATSEM)

### **- Absents :**

- Mme Le Tortorec (GS-CP), Mme Le Mouillour (CE-CM bilingues)

### **- Ordre du jour :**

- **Organisation du temps scolaire**
- **Suivi des effectifs de l'école**
- **Partenariat avec la Mairie**
- **Financement des projets par l'Amicale laïque**
- **La coopérative scolaire**
- **Les actions pédagogiques et les sorties scolaires**
- **Questions diverses**

Le Conseil d'école démarre à 17h30

**PREAMBULE : Mme Hélène Guégan est nommée sur le remplacement de Mme Le Lagadec tout le temps de son congé maladie.**

## 1- Organisation du temps scolaire

Il est rappelé aux familles que le vendredi 27 mai 2022 sera chômé,

Les vacances scolaires d'été débuteront le jeudi 7 juillet après la classe.

Mme Oges demande si l'accueil à la garderie sera effectif dès le vendredi 8 juillet.

## 2- Suivi des effectifs de l'école

### ⊙ Projections

- Effectifs constatés au 24/11/2021 : 253 élèves (241 élèves 30/11/2019)
- Montée pédagogique : 215 élèves

- Aujourd'hui : 253 élèves
- Effectif prévu rentrée 2022 : 253 élèves dont 27 PS et 7 TPS

- L'effectif des PS est calculé selon le nombre de naissances dans la commune. On considère, en concertation avec la Mairie, qu'un tiers des élèves nés dans une année seront scolarisés à Georges Brassens.

- L'effectif des TPS est accordé automatiquement par la DSDEN

- Les enfants nés en 2019 devront être scolarisés.

La Mairie va contacter les familles et doit tenir une liste à jour qui est transmise à la DSDEN de manière régulière.

- **Quid des conditions d'accueil des TPS à la rentrée prochaine ?**

**Une réunion en Mairie sera envisagée pour définir les critères d'inscription au niveau de la commune.**

**Une table à langer pourra être fournie si besoin en maternelle bilingue comme en monolingue.**

- Mme Marette précise l'évolution des naissances sur la commune depuis ces dernières années :

- 2015 : 104
- 2016: 66

- 2017 : 75
- 2018 : 79
- 2019 : 78
- 2020 : 90
- 2021 : 95

## ⊙ **Radiations et flux liés aux arrivées et aux départs des EFIV**

- **Depuis la rentrée de septembre :**
- Radiations : 20 radiations dont 17 élèves issus des familles itinérantes, 3 déménagements
- Nouvelles inscriptions : 25 arrivées dont 13 déjà radiés

Les élèves issus du voyage ont un suivi hebdomadaire de 2 matinées par un enseignant spécialisé mais cela ne suffit pas, l'accompagnement de ces élèves demande du temps et de l'engagement. Les effectifs des classes étaient considérés avec cette variable auparavant.

Concernant la carte scolaire prévue pour la rentrée prochaine :

- une ouverture conditionnelle d'un poste en monolingue
- une fermeture conditionnelle d'un demi-poste en bilingue

Les effectifs qui déterminent la fermeture ou l'ouverture ne sont pas clairement définis.

Les parents demandent s'il faut se mobiliser à l'instar des parents de la filière bilingue en septembre. Une mère d'élève indique que l'Académie a eu très peu de considération à l'égard des familles de la filière bilingue. Il vaudrait mieux communiquer de manière positive sur les actions menées par l'école dans les journaux.

Toutefois, il serait nécessaire que la municipalité communique auprès des familles sur la nécessité d'inscrire les enfants nés en 2019 dès maintenant.

Enfin, les portes-ouvertes qui ont eu lieu le 2 avril ont amenés peu de familles. Le format sera donc à revoir l'an prochain, peut-être en y donnant un caractère plus festif et en mettant davantage de moyens sur la communication de l'évènement.

La municipalité interviendra auprès des services de l'Éducation nationale pour défendre les intérêts de l'école et obtenir l'ouverture de la classe.

### 3 – Partenariat avec la Mairie

#### ★ Travaux réalisés

- ❖ Plafond dans les salles 1,2,3,4,5, 6 + bureau
- ❖ Installation de deux tables de pique-nique (à terminer) et des jardinières.

#### ★ Travaux à finir et à venir

- ❖ Les peintures de la salle 11 et le couloir étaient prévues pendant les vacances de printemps.

Les travaux n'ont démarré que le vendredi dans la classe 11 et ils ne sont pas terminés. Les peintures doivent être terminées mercredi 27 avril, alors même que les élèves seront en classe le jeudi. Cela pose question sur l'organisation des travaux qui doivent être effectués sur les temps de congés. Les peintures du couloir, elles, n'ont pas été faites.

- ❖ Un arbre sera planté près d'une table de pique-nique ; Mme Marette avait annoncé la plantation de cet arbre en automne, puis avant le retour des vacances de Printemps... à ce jour, il n'y a pas d'arbre.
- ❖ Changements des portes et des verrières des salles 5 et 6

#### ★ Demandes de travaux

- végétaliser la cour d'élémentaire et ombrager les deux cours
- changer la porte de la salle 1
- repeindre les équipements sportifs
- installer un garde-corps sur le muret le long de la rampe handicapée sous le préau
- refaire le sol de la cour de maternelle
- prévoir une cloison ajourée en bois dans le hall maternelle au niveau du petit muret pour masquer le matériel

- installer un portail intermédiaire dans la cour pour une sortie plus sécurisée des élèves en lieu et place des ganivelles actuelles\*
- installer une alarme pour les PPMS-attentat/intrusion et PPMS risques majeurs ainsi que pour protéger les locaux les week-end et durant les vacances scolaires \* : **devis signé**
- issue de secours à installer dans la salle des maitres afin de pouvoir évacuer le bâtiment par l'arrière en cas d'intrusion. : **annoncée l'an dernier, toujours pas installée**

## ★ **Crédits pour les budgets d'investissements**

- ❖ L'achat de 40 tablettes numériques a été effectué mais nous rencontrons des difficultés liées à la partie administration du MDM. L'ERUN, Mme Julien a été sollicitée, une réunion s'est tenue en Mairie pour débloquer la situation et envisager la suite à donner dans le cadre du plan pluriannuel d'équipement numérique.

Mme Marette indique que M Rabache, l'informaticien recruté par la Mairie est débordé.

Mme Lucas souligne que certains ordinateurs qui ont été envoyés en Mairie le 8 avril pour être réparés n'ont pas été replacés dans les classes en cette rentrée du 25 avril, ce qui a mis en difficulté les collègues des classes concernées qui ont pour habitude d'utiliser quotidiennement le vidéo-projecteur.

Par ailleurs, les 4 ordinateurs qui ont été achetés en décembre sur les crédits de 2021 n'ont toujours pas été installés à l'école. Ces points ont été évoqués lors d'une réunion en Mairie avec l'ERUN de la circonscription d'Hennebont. Il est impératif que le matériel qui a été budgétisé et acheté pour l'école soit installé à l'école.

## ★ **Budget de fonctionnement**

Il sera voté le 28 avril prochain.

## ★ **Budget d'investissement**

TRAVAUX : 37 500€

12 500€ pour l'alarme PPMS

15 000€ pour les portes extérieures et verrières des salles 5 et 6

10 000€ pour peinture salle 11 et couloir

ACQUISITIONS : 29 250€

Matériel informatique : 6900€ (9000€ demandés)

Copieur : 7000€

L'équipe s'étonne de cet achat et de ne pas avoir été consultée au préalable car le photocopieur fonctionnait très bien, et nous aurions préféré utiliser ces crédits pour remplacer des vidéo-projecteurs vieillissants ou des ordinateurs pour les classes.

Mobilier : 9000€ (10 000€ demandés)

Les enseignantes de maternelle indiquent qu'à ce jour, les draps et couvertures qui devaient être achetés par la Mairie l'an dernier ne l'ont toujours pas été. Mme Marette va demander pour quelles raisons les achats n'ont pas été faits comme elle s'y était engagée.

Jeux de cour élémentaire : 6350€ (6500€ demandés)

### ★ Demande spécifique

Nous avons demandé à investir la partie herbée pour y installer un jardin pédagogique. Malgré un accord donné, rien n'a été installé, est-ce que le projet a été abandonné ?

Mme Marette indique qu'à sa connaissance, ce projet aurait déjà dû être mis en place.

### 4- Financement des projets pédagogiques par l'Amicale Laïque

L'Amicale a alloué une enveloppe de 4000€ pour financer les projets de cette année scolaire.

Un goûter de Noël a été proposé aux élèves le 17 décembre.

Mme Moréac, membre du bureau de l'Amicale Laïque indique qu'ils ont eu des difficultés à mettre en place des actions pour récolter des fonds. Cependant, des parents bénévoles ont rejoint les rangs de l'association, ce qui est une bonne nouvelle.

L'équipe enseignante remercie les membres de l'Amicale Laïque pour cette somme qui nous permet d'envisager de belles sorties de fin d'année ou de beaux projets.

## 5 – Bilan de la coopérative scolaire

- ◆ État à la rentrée : **5774€16**
- ◆ Adhésion à l'OCCE et souscription d'assurance, SACEM, frais bancaires et dépenses classes : **927€92**
- ◆ Abonnement à l'artothèque d'Hennebont : - 35€
- ◆ Achat d'un kilomètre à la Redadeg : 200€

En parallèle, l'association Div Yezh proposera une fête de la Bretagne en association avec le bagad et le cercle celtique, le dimanche 22 mai. Un défilé dans le bourg départ 14h30 suivi d'un fest deizh à la salle Jo huitel.

Le lundi 23 mai, les élèves de l'école courront et fêteront également le passage de la Redadeg et la promotion de la langue bretonne.

- ◆ Ventes de photos +432€92 + 917,57€
  - ◆ Subventions de libre emploi de la mairie : + 3598€56
- \* Pour l'année scolaire 2021-2022, le compte OCCE financera une partie des sorties scolaires et des spectacles proposés aux enfants, ainsi que la participation des classes à des projets pédagogiques, en complément des sommes versées par l'Amicale Laïque.
- \* A ce jour, la coopérative n'est pas gérée par les élèves eux-mêmes mais les actions ont été décidées et concertées par le conseil des délégués.

## 6- Les actions pédagogiques et les sorties scolaires

### \* Les activités pédagogiques complémentaires

Des activités pédagogiques complémentaires sont mises en place pour des groupes restreints d'élèves et s'ajoutent aux 24 heures d'enseignement hebdomadaire. Ces activités se déclinent soit sous la forme d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, soit sous la forme d'une aide au travail personnel ou de la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Elles ont lieu un soir dans la semaine (mardi ou jeudi) à la demande des enseignants.

## ✓ Passées

- \* Olélé pour les élèves de maternelle
- \* Sorties et interventions des CM1-CM2 dans le cadre de S-eau-S Blavet
- \* Interventions de la ligue contre le cancer dans plusieurs classes sur le thème de l'alimentation
- \* Golf pour les CE-CM bilingues et les CE2-CM1
- \* Patinoire pour les CE1-CE2
- \* Kayak pour les CM1-CM2

## ✓ en cours

- \* Musique avec l'EMA pour les classes concernées
- \* Piscine pour tous les élèves du CP au CM2

**Il est rappelé toutefois la difficulté à trouver des parents agréés pour accompagner les sorties sportives, nous remercions les parents qui font cet effort.**

- \* S-eau-S Littoral avec les CM2 : sorties prévues au Port de Pêche et sur la plage
- \* Projet filière bretonne avec Enora de Pascau.
- \* Le printemps des poètes
- \* La semaine des mathématiques
- \* Semaine du court-métrage
- \* Semaine de la presse et des médias
- \* Visites à la médiathèque : expositions
  
- \* Programme pHARe de lutte contre le harcèlement:  
Ce programme consiste tout d'abord à former les enseignants, s'en suit un travail mené dans les classes pour sensibiliser les élèves au phénomène de harcèlement. Dans un second temps, il y aura des ateliers organisés à l'attention des parents. Enfin, les participations de l'école à la journée nationale contre le harcèlement et au concours NaH seront automatiques.
- \* Portes ouvertes le samedi 2 avril: peu de fréquentation = prévoir une autre formule l'an prochain?
  
- \* Carnaval le 7 avril dans l'école
- \* Spectacles de Dominique Bussonais autour des contes le 8 avril



## ✓ à venir

- \* Courant mai : présentation de l'option breton et de la filière pour les CM2 par M Le Rouzic, enseignant en breton dans les collèges d'Hennebont
- \* Spectacles d'ombres chinoises le 20 mai pour les élémentaires
- \* 9 mai: La semaine des langues sera l'occasion de faire découvrir des rudiments de langues étrangères aux élèves
- \* projet de résidence artistique avec Amzer Nevez et Enora de Parscau proposé dans les classes bilingues autour de chant en Breton et sur le thème du tour du monde. Le 16 juin aura lieu au théâtre de verdure un mini-concert avec les élèves, ouvert à tous et gratuit. Suivra un concert proposé par Enora de Parscau.
- \* 23/24 juin: Sortie vélo dans la classe de CE1-CE2 avec une nuitée
- \* Sorties à la journée pour l'ensemble des classes en mai ou juin
  - les maternelles : Dame Nature
  - GS-CP et CP-CE1 : Calamity Jane
  - CE-CM bil et CE2-CM1 : Poul Fétan
  - CM1-CM2 et CM2 : Tropical Parc
- \* En juin, un accueil passerelle des enfants accueillis à la crèche « Ti-loustiks » sera envisagé dans les classes de maternelle.
- \* Samedi 2 juillet, la kermesse organisée par l'Amicale Laïque

## 7 – Questions diverses

- Certains parents ont fait des remarques sur les non remplacements d'instituteurs. En effet, plusieurs enseignants ont été absents lors de cette année, enseignants qui malheureusement n'ont pas été remplacés ; ce qui engendre, en plus de la crise sanitaire, une scolarisation compliquée et sans doute des retards dans les apprentissages.
- Les absences des enseignants n'ont pas été remplacées comme dans la plupart des écoles de France. La problématique du remplacement est

connue, mais les enseignants ne considèrent pas que du retard ait été pris dans les apprentissages des élèves. Toutefois, les enseignants soulignent la solidarité des parents en cette période et les en remercient.

- Dans la filière bilingue, il y a eu une succession d'enseignants auprès des élèves de CE depuis que Mme Le Lagadec est arrêtée. Il n'y a pas de retard dans les apprentissages notionnels mais plus sur des compétences transversales (métier d'élève)

### · **Vu les allègements sanitaires, un projet avec nuitées est-il possible pour les élèves du cycle 3 ?**

- Pour organiser une classe découverte avec nuitées, il faut organiser cela bien en amont. Au moment où nous aurions pu nous positionner sur un projet, il n'y avait pas assez de structures. En effet, les classes découvertes qui n'ont pu se dérouler en raison du confinement ont été reportées. Enfin, bien qu'il y ait une attente de la part des familles et des élèves, les frais engendrés par une classe découverte ne permettent pas à l'ensemble des classes de profiter de sorties et de spectacles comme cela est prévu cette année.

Le choix de proposer une classe découverte à l'ensemble du cycle 3 n'était pas judicieux cette année en raison de la constitution des classes, nous n'aurions pas pu amener tous les élèves de ce cycle. Les classes découvertes ne doivent plus être envisagées par cycles ou par niveau mais plutôt par classe et sous un format moins onéreux qu'une classe de neige. Par ailleurs, en CE1-CE2, M Moëlle propose une sortie vélo avec nuitée en juin.

Mme Lucas relève une difficulté supplémentaire concernant le financement des classes découvertes : la subvention Mairie est conditionnée à un minimum de 5 nuitées. Mme Marette indique qu'elle pourrait être réduite à 4 ou 3 nuits, ce qui aiderait l'école à organiser des mini-classes transplantées.

- **Pourrait-on envisager le financement de banderoles pour la promotion de l'école, à mettre dans le bourg (l'école ND des Fleurs en a une pour annoncer leurs portes ouvertes, c'est aussi le cas à l'école publique de Baud par exemple) ?**
  - Le compte OCCE n'a pas vocation à acheter ce genre de choses mais l'Amicale laïque pourrait peut-être nous aider sur ce point.

Il faudrait que la banderole soit installée aux entrées de la commune, et pas seulement devant l'école. Mme Marette va se renseigner en Mairie.

• Pour la Mairie :

– Est-ce quelque chose va être fait pour cette "fameuse" flaque d'eau qui se forme au bout du chemin qui longe le parking en sable (Près du collège)

Les enfants empruntent ce chemin tous les jours pour aller à la cantine !

– Le projet du parking a-t-il été abordé en réunion ? Est-il possible d'avoir une date par exemple 2023 serait super.

- Le parking sera enrobé cet été, cela a été budgétisé.

–Est-il possible de supprimer les deux places de parking restantes devant l'école, pour la sécurité des enfants

Mme Marette indique que cela sera fait d'autant qu'il est prévu, en plus de mettre des ralentisseurs devant l'école. Les places condamnées seront matérialisées par des poteaux et pas par des ganivelles qui ne sont pas respectées.

– Nous rencontrons des difficultés le matin quand nous venons du parking pour aller à l'entrée principale. En effet les adolescents qui descendent du bus reste en groupe stagnant sur l'espace délimité entre le bord et la bande blanche. Du coup on est obligé de s'écarter en empiétant sur la voie des bus. Ce qui est stressant car ils arrivent tous les uns à la suite des autres à cette heure-là et qu'il faut marcher en regardant toutes les 5 secondes derrière pour voir si un bus ne vas pas percuter un des jeunes enfants qui bien sûr à 4 ans n'ont pas la notion bien aguerris du danger.

Serait-il possible que les gardes champêtres, souvent par deux, qui font la circulation au carrefour se séparent pour faire évacuer les groupes de jeunes vers le collège laissant ainsi libre le passage pour les familles désirant l'emprunter?

- Mme Marette indique qu'il y a désormais deux policiers municipaux et qu'il semble tout à fait envisageable que l'un d'eux soit devant notre école, d'autant que l'école NDF n'ouvre pas ses portes aux mêmes horaires

- Les RPE demandent qu'un retour soit fait par Mme Marette lorsqu'elle aura questionné les services municipaux compétents sur tous les points évoqués durant le conseil.
- Mme Marette a tenu à présenter le passeport civique qui sera proposé aux élèves de CM2 l'an prochain. Des actions de civisme devront être réalisées dans le cadre de l'école mais aussi en dehors du temps scolaire (lecture à l'EPHAD, rencontres avec les pompiers et les gendarmes)
- Par ailleurs, l'organisation de la cantine a été revue cette semaine. Il y a de plus en plus d'enfants qui déjeunent à la cantine depuis la mise en place de la tarification au quotient familial.

Les élèves de l'école mangent désormais dans la grande salle. Dès lundi, les agents pourront manger à table avec les enfants.

La séance est levée à 19h30

Pour information :

- Le CR du conseil d'école est déposé sur Classroom et sur le site Internet. École Georges Brassens Languidic ([lewebpedagogique.com](http://lewebpedagogique.com))

Un exemplaire papier sera distribué uniquement aux parents qui n'ont pas d'accès à Internet

Mme Lucas Jeanne, la directrice  
Mme Gouello, secrétaire de séance.

**Date du prochain conseil d'école**  
**Mardi 5 juillet 2022 à 17 h30**